

dangerosité, une fiscalité adaptée pour prendre notamment en compte les externalités (taxe pétrolière, taxe sur les assurances, fiscalité liée à l'achat) et le respect d'un code de la route, avec l'aide du gendarme.

UNE INDUSTRIE DE CONTOURNEMENT DES RÈGLES S'EST CRÉÉE

Pourtant, la puissance publique n'a pas été en mesure de canaliser la montée des nouveaux risques liés à l'avènement de la finance de marché : les régulateurs anglo-saxons – trop proches de Wall Street et excessivement confiants dans la capacité des marchés à s'autoréguler – ont laissé des pans entiers de l'activité en dehors de tout contrôle. En l'absence d'une véritable gouvernance financière d'un marché désormais mondialisé, la finance s'est glissée avec agilité dans les multiples failles du dispositif de contrôle, profitant aussi de l'opacité des centres *off-shore* et autres paradis fiscaux. Une véritable industrie de contournement des règles a prospéré : des promotions de brillants diplômés ont été recrutées pour concevoir des produits complexes ou des services sophistiqués, dont l'intérêt principal était d'optimiser la situation comptable, fiscale ou prudentielle des clients, sans véritable profit pour la société dans son ensemble.

UNE RÉFORME D'AMPLEUR DE LA RÉGULATION

Dans la crise actuelle, l'intervention en force de la puissance publique et le levier de l'argent public donnent aux États une occasion unique de réorienter le puissant outil que constitue la finance au service de l'intérêt collectif.

Le premier chantier concerne la mise en place d'une gouvernance mondiale de la sphère financière, enfin à la mesure du caractère global de cette activité. L'enjeu est décisif, mais la

« L'intervention en force de la puissance publique et le levier de l'argent public donnent aux États une occasion unique de réorienter le puissant outil que constitue la finance au service de l'intérêt collectif. »

route sera longue, car les équilibres datant de la dernière guerre mondiale seront difficiles à modifier, et les intérêts économiques associés, par exemple, au renforcement de la réglementation des paradis fiscaux sont considérables.

Une réforme d'ampleur de la régulation s'impose aussi pour remédier aux défaillances révélées par la crise : organismes financiers et de marchés non régulés, rôle des agences de notation, complexité des produits financiers, biais des réglementations comptables et prudentielles, systèmes de rémunération...

LE RÔLE COMPLÉMENTAIRE DE L'ÉTHIQUE...

Cependant, dans un monde qui bouge vite, la réglementation est nécessaire mais pas suffisante : elle intervient souvent tardivement et ne peut anticiper tous les excès, surtout si une politique d'argent facile vient les alimenter en encourageant la prise de risque. Dans beaucoup de domaines, où la fixation de règles précises n'est pas possible ou pas souhaitable et où n'existent que des principes de comportement, des normes éthiques, aussi explicites que possible, doivent venir compléter la régulation.

Mais l'affichage de codes éthiques ou de bonne conduite dans les entreprises ne suffit pas si celles-ci ne se les approprient pas. Les dirigeants ont de multiples occasions – par leur

comportement, par les décisions qu'ils prennent dans la fixation des objectifs, l'organisation, la gestion des ressources humaines – d'afficher leur adhésion à ces valeurs et d'instaurer une culture d'entreprise facilitant leur respect par les salariés.

Cette promotion de l'éthique dans l'entreprise ne peut intervenir isolément, à rebours des autres acteurs du marché qui continueraient à privilégier une logique de profit immédiat. La crise devrait contribuer à remettre au premier plan l'importance pour l'entreprise d'inscrire son activité dans le long terme, dans son intérêt bien compris, mais aussi pour faire face aux attentes de plus en plus fortes des investisseurs et de la société. Les critères de responsabilité sociale de l'entreprise, et notamment la qualité de sa gouvernance, vont faire de plus en plus l'objet de notation, d'obligations déclaratives fortes, et de contrôles, aujourd'hui dans les systèmes de rémunération demain peut-être dans les relations avec les paradis fiscaux. Les déclarations d'intentions unilatérales, à forte dimension de relations publiques, ne suffiront plus.

...CONFORTÉ PAR LE DÉBAT DÉMOCRATIQUE

Enfin la crise des valeurs dépasse largement le cercle de la finance de marché. Il est clair que les questions éthiques qui interpellent les professionnels de la finance s'adressent plus largement à la société et à son modèle de développement confronté à de multiples défis. Le débat démocratique a un rôle important à jouer pour redonner du sens et des principes fondateurs à une économie de marché et à une finance que la crise va obliger à se réinventer pour mieux prendre en compte la dimension du long terme et l'intérêt des générations futures ■